

I. INTRODUCTION

Le 15 décembre 1993 a été conclue la série des négociations commerciales les plus vastes et les plus complexes qui aient jamais été engagées, après obtention du consensus de tous les participants à l'Uruguay Round des Négociations commerciales multilatérales (NCM). Les ministres du commerce se rencontrent à une conférence de clôture du 12 au 15 avril 1994, au Maroc, pour approuver l'Acte final établissant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et fusionnant, dans le cadre d'une seule entreprise, tous les nouveaux accords commerciaux multilatéraux sur les biens, les services et la propriété intellectuelle.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a coordonné l'examen environnemental des résultats de l'Uruguay Round et présente dans ce document ses conclusions à l'attention du ministre du Commerce international. L'Examen a été mené par un comité interministériel, constitué de représentants des ministères des Affaires étrangères et du Commerce international, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Finances.

Au cours de l'Examen, une masse de rapports publiés émanant de sources gouvernementales et non gouvernementales du Canada et de l'étranger a été réunie. Dans les cas où un complément d'informations ou des éclaircissements étaient requis, d'autres ministères gouvernementaux et des organismes non gouvernementaux concernés ont été contactés.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à adopter une approche intégrée dans les domaines des politiques économique, sociale, environnementale et étrangère et à promouvoir le développement durable comme un élément intégral du processus décisionnel à tous les niveaux de notre société. Le programme environnemental ne peut plus être séparé du programme économique national. Le gouvernement fédéral, par l'entremise de tous ses ministères, doit agir conformément à ce principe en adoptant des programmes économiques et environnementaux convergents; il doit faire preuve de leadership et de responsabilité dans l'intégration des décisions environnementales et économiques.